

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ELIS: 400694

Date de révision: 2002-09-30

TRN:490128-00

## MOBIL AERO HF

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

NOM DU PRODUIT : MOBIL AERO HF

FOURNISSEUR : MOBIL OIL FRANCAISE

c/o Esso SAF

2, rue des Martinets

92569 RUEIL MALMAISON CEDEX

Téléphone pour les urgences : ORFILA 01 4542 5959, MOBIL 08 1000 3353

Informations produit et techniques : 01 4710 6600

Contact Toxicologie Mobil : 02 3284 4359

UTILISATION PREVUE : FLUIDE HYDRAULIQUE AVIATION

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOMS CHIMIQUES ET SYNONYMES : HYDROCARBURES PETROL. ADDITIVES

INGREDIENTS A REPORTER :

Aucun.

AUTRES INGREDIENTS :

Nom de la substance	Pds approx. %	Classification EU
DISTILLAT NAPHTENIQUE LEGER HYDROTREATE (PETROLIER) (CAS 64742-53-6) (EINECS 265-156-6)	85-95	NA

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dans les conditions d'utilisation normales, ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les réglementations européennes (voir section 15).

Symbole : Non applicable.

Phrase(s) de risque : Non applicable.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE** : Les contacts répétés ou prolongés avec des matériaux de faible viscosité peuvent conduire à des irritations et des dermatites causées par la dissolution des graisses de la peau. Irritation des voies respiratoires, vertiges, nausées, perte de conscience.

Pour plus de données toxicologiques, voir section 11.

**REMARQUE** : Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages sans

l'avis d'un expert.

#### **4. PREMIERS SECOURS**

**PROJECTION DANS LES YEUX :** Rincer minutieusement avec de l'eau. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Nettoyer avec de l'eau et du savon les surfaces en contact. Enlever tout vêtement souillé. Nettoyer les vêtements souillés avant réutilisation. Retirer les chaussures si ce matériau y a pénétré. L'injection accidentelle sous très forte pression à travers la peau réclame les soins immédiats d'un médecin pour une éventuelle incision, un drainage et/ou un débridement.

**INHALATION :** S'éloigner de toute exposition. En cas de perte de conscience, consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer le bouche à bouche.

**INGESTION :** Obtenir une assistance médicale et appeler un médecin. Ne pas essayer de faire vomir une personne inconsciente ou de lui faire avaler quoi que ce soit.

**REMARQUE A L'ATTENTION DES MEDECINS :** Ce matériau peut provoquer des pneumonies chimiques lorsqu'il est aspiré dans les poumons. Traiter de manière appropriée.

#### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION :** CO<sub>2</sub>, mousse, poudre chimique et eau pulvérisée.

**MESURES PARTICULIERES DE PROTECTION DANS LA LUTTE INCENDIE :** Refroidir à l'eau les récipients exposés au feu. Si la fuite ou l'écoulement n'a pas pris feu, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger le personnel essayant de stopper la fuite. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour éloigner les épanchements de produit loin des zones exposées. Empêcher l'écoulement des produits servant à l'extinction/contrôle du feu vers les circuits d'eau potable.

**EQUIPEMENT SPECIAL DE PROTECTION :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés.

**DANGERS PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :** Ce produit est combustible.

**PRODUITS DE COMBUSTION :** Fumées, brouillards, monoxyde de carbone, oxydes de soufre, aldéhydes et autres produits de décomposition en cas de combustion incomplète.

**Point d'éclair °C(F) :** 92(198) (ASTM D-93).

**Limites d'inflammabilité (approx. % vol dans l'air) - LIE : NE, UEL : NE**

**RISQUE NFPA :** Santé : 1 , Inflammabilité : 2 , Réactivité : 0

#### **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**PROCEDURES DE NOTIFICATION :** Déclarer les déversements ou fuites accidentels aux autorités compétentes. De même en cas d'accident.

**PROCEDURES EN CAS DE FUITE OU DEVERSEMENT :** Eliminer toutes les sources d'ignition. Espace ventilé. Absorber sur de la sciure de bois traitée, diatomées, etc... Pelleter avec un outil ne provoquant pas d'étincelle et diriger vers un centre d'élimination des déchets en accord avec les règles applicables.

**PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :** Prévenir les déversements dans les égouts ou les drains pluviaux ainsi que tout contact avec les sols.

**PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :** Voir paragraphe 8.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

UTILISATIONS SPECIFIQUES : FLUIDE HYDRAULIQUE AVIATION

**MANIPULATION :** Eviter le contact prolongé avec la peau. Eviter l'inhalation des vapeurs ou de brouillards. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Une injection haute pression sous la peau peut être provoquée par la rupture de canalisation hydraulique. Dans tous les cas, consulter un médecin.

**STOCKAGE :** Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés. Conserver à l'écart d'agents oxydants forts et de matériaux combustibles. Stocker dans un endroit frais, sec, bien ventilé et éloigné de sources de chaleur.

**PRECAUTIONS SPECIALES :** Empêcher les petits épandages et fuites pour éviter le danger de glissades.

**MISE EN GARDE CONTENEUR VIDE :** Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus (liquide, vapeur) et être dangereux. NE PAS LES PRESSURISER, COUPER, SOUDER, BRASER, FORER, MEULER OU EXPOSER A LA CHALEUR, A LA FLAMME, AUX ETINCELLES, A L'ELECTRICITE STATIQUE OU A D'AUTRES SOURCES D'IGNITION ; ILS PEUVENT EXPLOSER ET PROVOQUER DES BLESSURES OU LA MORT. Ne pas remplir ou nettoyer les conteneurs car le résidu est difficilement éliminable. Les conteneurs vides doivent être complètement drainés, fermés correctement et retournés à un reconditionneur. Tous les conteneurs doivent être éliminés sans danger pour l'environnement et en accord avec les lois gouvernementales.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION AU TRAVAIL :

Lorsque des brouillards d'huile/aérosols peuvent se produire, les valeurs suivantes sont recommandées : 5 mg/m<sup>3</sup> (brouillard d'huile) - ACGIH Valeur Limite d'Exposition (VLE), 10 mg/m<sup>3</sup> (brouillard d'huile) ACGIH Limite d'Exposition à Court Terme (STEL), 5 mg/m<sup>3</sup> (brouillard d'huile) - OSHA Limite d'Exposition Permise (PEL) - 1 mg/m<sup>3</sup> (brouillard) CRAM Valeur Moyenne d'Exposition (VME)

**VENTILATION :** Utiliser dans une zone bien ventilée. Si une ventilation mécanique est utilisée, l'équipement doit être antidéflagrant.

**PROTECTION RESPIRATOIRE :** Utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé lorsque les concentrations de vapeurs ou brouillards dépassent les normes applicables. Pas de recommandation particulière dans les conditions d'utilisation normales et avec une ventilation adéquate.

**PROTECTION OCULAIRE :** Employer un équipement de protection oculaire adéquat.

**PROTECTION CUTANEE :** Si les contacts prolongés ou répétés avec la peau sont possibles, porter des gants imperméables. Suivre de bonnes règles d'hygiène corporelle.

**CONTROLES ENVIRONNEMENTAUX :** VOIR SECTION 7

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les caractéristiques physico-chimiques sont indiquées ci-dessous. Consulter la fiche technique pour les détails spécifiques.

GENERAL :

ETAT PHYSIQUE : Liquide  
COULEUR : Rouge  
ODEUR : Douce  
SEUIL DE PERCEPTION ODORANTE, ppm : NE

INFORMATION IMPORTANTE POUR LA SANTE, LA SECURITE ET L'ENVIRONNEMENT :

pH : NA  
POINT D'EBULLITION °C(F) : NE  
POINT D'ECLAIR °C(F) : 92(198) (ASTM D-93)  
INFLAMMABILITE (solides) : NE  
AUTO INFLAMMABILITE °C(F) : NE  
PROPRIETES EXPLOSIVES : NA  
PROPRIETES OXYDANTES : NA  
PRESSION DE VAPEUR - mm Hg à 20°C : NE  
DENSITE RELATIVE, 15/4°C : 0,85  
SOLUBILITE DANS L'EAU : Négligeable  
COEFFICIENT DE PARTAGE : NE  
VISCOSITE A 40°C, en mm<sup>2</sup>/s : 13,8  
VISCOSITE A 100°C, en mm<sup>2</sup>/s : 5,3  
DENSITE DE VAPEUR : NE  
TAUX D'EVAPORATION : NE

AUTRE INFORMATION :

POINT DE FUSION °C(F) : NA  
POINT D'ECOULEMENT °C(F) : -70(-94)  
POINT DE CRISTALLISATION °C(F) : NE

NA=NON APPLICABLE NE=NON ETABLI D=DECOMPOSITION

POUR D'AUTRES INFORMATIONS TECHNIQUES CONTACTER VOTRE AGENT COMMERCIAL

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE (THERMIQUE, A LA LUMIERE, ETC.) : Stable.  
CONDITIONS A EVITER : Chaleur, étincelles, flamme et accumulation  
d'électricité statique. Protège de la lumière directe du soleil.  
INCOMPATIBILITE (MATERIAUX A EVITER) : Oxydants puissants.  
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX : Le produit ne se décompose pas à  
la température ambiante.  
RISQUES DE POLYMERISATION: Néant.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### ---TOXICOLOGIE AIGUE---

TOXICITE ORALE : Pratiquement pas toxique (DL50 : supérieure à 2000  
mg/kg). ---Basé sur des essais de produits similaires et/ou de  
composants.  
TOXICITE DERMIQUE : Pratiquement pas toxique (DL50 : supérieure à 2000  
mg/kg). ---Basé sur des essais de produits similaires et/ou de  
composants.  
TOXICITE PAR INHALATION : Non établi  
IRRITATION OCULAIRE : Pratiquement pas irritant. (Score : supérieur à  
6 mais inférieur ou égal à 15). ---Basé sur des essais de  
produits similaires et/ou de composants.  
IRRITATION CUTANEE : Pratiquement pas irritant. (Indice d'irritation  
primaire : supérieur à 0,5 mais inférieur à 3). ---Basé sur des  
essais de produits similaires et/ou de composants.

### ---TOXICOLOGIE SUBCHRONIQUE (RESUME)---

Les huiles minérales hautement raffinées aux solvants et hautement  
hydrotraitées ont été testées au Environmental and Health

Sciences Laboratory par application sur le derme de rats 5 jours/semaine pendant 90 jours à des doses beaucoup plus élevées que celles auxquelles on est habituellement exposé dans l'industrie. Des évaluations extensives, y compris l'examen microscopique des organes internes et la chimie clinique des fluides corporels, n'ont pas montré d'effets contraires.

---TOXICOLOGIE CHRONIQUE (RESUME)---

Les huiles de base de ce produit sont hautement raffinées aux solvants et/ou hautement hydrotraitées. Des études chroniques de badigeonnage de la peau de la souris avec ce type d'huiles n'ont pas mis d'effets cancérogènes en évidence. Ces résultats sont confirmés sur la base d'utilisation continue de différentes méthodes de dépistage comme le Test Modifié d'Ames et IP 346.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### EFFETS/IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT :

Cette évaluation environnementale a été conduite en utilisant les informations des composants individuels puisqu'aucune donnée de test n'était disponible pour cette formulation spécifique.

ECOTOXICITE : On n'estime que ce matériau n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

MOBILITE : Non établi.

PERSISTENCE ET DEGRADABILITE : Non établi.

POTENTIEL BIOACCUMULATIF : Non établi.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

ELIMINATION DES DECHETS : Ce produit peut être brûlé dans une installation fermée et contrôlée pour récupérer sa valeur calorifique ou incinéré dans une installation agréée. Une telle utilisation peut être limitée par la réglementation en vigueur. De plus, le produit convient pour le traitement dans une installation de recyclage agréée ou peut être détruit dans une installation d'élimination des déchets agréée par les pouvoirs publics. L'utilisation de ces méthodes dépend des lois et des réglementations applicables ainsi que des caractéristiques du produit au moment de la destruction.

CODE DECHETS EUROPEEN : 13 01 10 (huiles hydrauliques non chlorées à base minérale) Les déchets générés par une utilisation normale de ce produit correspondent au code d'élimination ci-dessus. Cependant, une déviation par rapport à l'utilisation normale et/ou la présence de contaminant peut nécessiter un autre code d'élimination de déchets qui doit être assigné par le dernier utilisateur. Ce déchet est considéré comme un déchet dangereux selon la directive 91/689/CE et sujet aux provisions de cette directive sauf si l'article 1 (5) s'applique.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

USA DOT :

NOM D'EMBARQUEMENT : Huile minérale  
CLASSE DE DANGER & DIV : COMBUSTIBLE LIQUIDE  
NUMERO ID : NA1270  
NUMERO ERG : 128  
GROUPE D'EMBALLAGE : PG III  
STCC : NE  
DANGER AVEC L'EAU : Non  
POISON : Non  
ETIQUETTE(S) : NA  
AFFICHE(S) : Combustible  
PRODUIT RQ : NA  
STATUT MARPOL III : NA  
AUTRE INFORMATION : Les quantités non-vrac (inférieures à 119 gallons) peuvent être envoyées en tant que non réglementées.

RID/ADR : NON REGLEMENTE PAR RID/ADR.

IMO : NON REGLEMENTE.

IATA : NON REGLEMENTE.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage CE : Produit non dangereux selon les directives européennes concernant les substances et préparations dangereuses.

Symbole : Non applicable.

Phrase(s) de risque : Non applicable.

Phrase(s) de sécurité : S24-62.

Eviter le contact avec la peau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient : Huile de faible viscosité.

Sécurité sociale : tableau 36

Surveillance médicale spéciale : Non applicable

LES PRODUITS SUIVANTS SONT CITES SUR LES LISTES CI-DESSOUS :

NOM CHIMIQUE	NUMERO CAS	LISTES
--------------	------------	--------

\*\*\* PAS D'INGREDIENT A REPORTER \*\*\*

--- CODIFICATION DES LISTES EVENTUELLEMENT CITEES CI-DESSUS ---

1=IARC 1	6=NO ALLERGIE	11=DE TERAT B	16=DE CARC B	21=CH CARC
2=IARC 2A	7=SE ALLERGIE	12=DE TERAT C	17=AT TERAT A	
3=IARC 2B	8=SE CARC	13=DE TERAT D	18=AT TERAT B	
4=NTP CARC	9=DK CARC	14=DE CARC A1	19=AT TERAT C	
5=NTP SUS	10=DE TERAT A	15=DE CARC A2	20=AT TERAT D	

CARC=CANCEROGENE ; SUS=SUPPOSE CANCEROGENE ; TERAT=TERATOGENE

AT = Autriche

DE = Allemagne

NO = Norvège

CH = Suisse

DK = Danemark

SE = Suède

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NOTE : LES PRODUITS EXXONMOBIL ET DE SES FILIALES NE SONT PAS FORMULES AVEC DES PCB.

Les études ont montré que beaucoup d'hydrocarbures présentent des risques potentiels pour la santé humaine pouvant varier d'une personne à l'autre. Les informations de cette FDS reflètent l'utilisation attendue. Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications. Dans tous les cas, l'avis suivant doit être suivi :

**ATTENTION DOMMAGE PAR INJECTION :** Si le produit est injecté à travers ou sous la peau ou dans une quelconque partie du corps, l'individu doit être évalué immédiatement par un médecin en urgence chirurgicale sans se soucier de l'aspect de la blessure ou de sa taille. Même si les symptômes initiaux d'injection à pression élevée sont minimes ou absents, un traitement chirurgical intervenant rapidement dans les premières heures peut significativement réduire l'ultime extension des dommages.

Toutes les sections de cette FDS imprimées en gras mettent en évidence des changements significatifs récents donnés pour avis ou pour information.

\*\*\*\*\*  
A usage interne uniquement : MHC : 1\* 1\* NE 1\* 1\*, MPPEC : C, TRN :  
490128-00, ELIS : 400694, CMCS97 : 970444  
Date d'approbation EHS : 13SEP2002  
\*\*\*\*\*

Les informations contenues dans cette fiche sont données de bonne foi comme étant exactes, mais sans garantie. Les conditions d'emploi et d'adéquation du produit pour des usages particuliers sont hors de notre contrôle ; tous les risques d'utilisation du produit sont assumés par l'utilisateur, et NOUS REJETONS EXPRESSEMENT TOUTES GARANTIES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, INCLUANT LES GARANTIES DE COMMERCIALITE ET D'ADEQUATION POUR UN USAGE AUTRE QUE CELUI AUQUEL CE PRODUIT EST DESTINE. Il n'y a pas de recommandation particulière pour des usages qui pourraient enfreindre des brevets valides ou une extension de licence pour des brevets valides. Les avertissements appropriés et les procédures de manipulation en toute sécurité devront être fournis aux manipulateurs et utilisateurs. La modification de ce document est strictement interdite. Excepté pour les parties exigées par la loi, la réédition ou la retransmission de tout ou partie de ce document n'est en aucun cas autorisée. Exxon Mobil Corporation et ses compagnies affiliées n'assument aucune responsabilité concernant l'exactitude des informations, à moins que le document ne soit le plus récent disponible dans le système de distribution ExxonMobil officiel. Exxon Mobil Corporation et ses compagnies affiliées ne déclare ni ne garantie que le format, le contenu ou les formules incluses dans ce document ne sont conformes aux lois autres que celles des Etats-Unis d'Amérique.

\*\*\*\*\*  
Copyright 2001 Exxon Mobil Corporation, tous droits réservés

**FIN DE DOCUMENT**